

La perspective polonaise

Lukasz Kulesa*

(12 avril 2007)

La Pologne s'est retrouvée au cœur d'une controverse grandissante liée à l'initiative américaine visant à déployer des éléments du système de défense antimissile (DAM) en Europe. En janvier 2007, le gouvernement américain a officiellement proposé à la Pologne d'accueillir une base équipée de 10 intercepteurs, protégeant les États-Unis et une partie de l'Europe contre les missiles balistiques à longue portée et intercontinentaux tirés depuis le Moyen-Orient. Avec un radar de poursuite en bande X basé en République tchèque, ces deux sites permanents formeraient la partie européenne des moyens de défense à mi-course de la DAM, conçus pour intercepter un missile balistique après que celui-ci aura stoppé sa propulsion, mais avant qu'il n'entre à nouveau dans l'atmosphère. La Pologne a annoncé sa volonté d'entamer les négociations, que les États-Unis espèrent voir aboutir d'ici la fin de l'année 2007.

Le débat polonais

Les consultations initiales sur l'éventuel déploiement du site de DAM en Pologne ont débuté en 2003, mais même avant cette date, la question s'était retrouvée à l'ordre du jour d'un certain nombre de rencontres Pologne–États-Unis. Ces « discussions sur des discussions potentielles » avaient principalement pour but de fournir à la partie polonaise des informations sur le concept du système, ses développements opérationnels et les options de participation. Au début de l'année 2005, des groupes de travail consacrés à la DAM furent créés au sein du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense nationale. Toutefois, au niveau du débat public, il fut fait peu de cas des conséquences potentielles de l'accueil

* Lukasz Kulesa est analyste à l'Institut polonais des affaires internationales (PISM). Il traite principalement des questions de sécurité internationale – la prolifération des armes de destruction massive, l'OTAN, et la politique de sécurité de l'Union européenne. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que lui et ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Institut.

d'une base de DAM en Pologne. La question fut surtout envisagée sous l'angle des bénéfices potentiels qu'induirait le renforcement de la présence américaine dans le pays, renforcement logique de la relation stratégique particulièrement affichée entre Varsovie et Washington. D'où, à la suite des élections parlementaires de septembre 2005, le manifeste du programme du nouveau gouvernement qui comprenait un engagement général à « œuvrer en vue de l'intégration de la Pologne » dans le système de défense antimissile américain.

Le débat public qui suivit cette annonce a révélé que la communauté stratégique polonaise – analystes et experts en politique étrangère – avait des opinions divergentes sur la question. Les critiques soulignaient les dangers inhérents à un alignement si fidèle de la politique de sécurité de la Pologne sur celle des États-Unis. Le développement du système de défense antimissile fut présenté comme un signe de la volonté américaine d'assurer la domination stratégique contre des adversaires actuels et futurs. On avança que les caractéristiques du système étaient peut-être défensives, mais que sa présence encouragerait les États-Unis à essayer des stratégies offensives, pouvant impliquer l'usage de la force, dans les confrontations avec des États dotés de missiles balistiques et de moyens en armes de destruction massive. Dans la mesure où les installations de DAM sont une cible logique pour une première frappe ennemie, la Pologne se retrouverait en grand danger à cause du déploiement américain. De plus, selon les détracteurs, les dispositions bilatérales relatives à la défense antimissile remettraient en question le titre de membre de l'OTAN et de l'Union européenne de la Pologne, sans parler de la détérioration inévitable des relations avec la Russie. Il fut argumenté que tous les bénéfices obtenus des Américains ne pourraient compenser la dégradation générale de la sécurité de la Pologne.

Les partisans des systèmes se sont retrouvés contraints à mener un dur combat, principalement parce que les représentants du gouvernement polonais étaient peu disposés à s'engager sans réserves dans le débat. L'administration argua qu'étant donné qu'aucune demande officielle américaine d'ouverture des négociations n'avait été émise, il n'y avait guère d'intérêt à dévoiler les détails de la position polonaise ou à lancer une campagne d'information dans les médias.

Le principal argument de la majorité des partisans de la DAM ne découlait pas de l'analyse des menaces de missiles contre l'Europe ou les États-Unis, mais de la perception du rôle de Washington dans la politique de sécurité polonaise. Les États-Unis occupent une place à part dans la culture stratégique de la Pologne. D'un point de vue historique, de l'idéalisme de Wilson à l'élargissement de l'OTAN, en passant par l'engagement américain dans la Seconde Guerre mondiale et la lutte contre le communisme lors de la Guerre froide, les États-Unis sont considérés comme un fervent soutien de la Pologne libre et démocratique, prêts à engager leurs propres ressources pour la sécurité de leurs amis et alliés. Peu importe si certaines parties de ce récit peuvent paraître suspectes (après tout, le président

américain était également présent à la conférence de Yalta, qui approuva le passage de la Pologne sous le joug communiste), il influence néanmoins le débat sur la défense antimissile. On peut ajouter qu'en comparaison des États-Unis, « l'Europe », dans cette histoire, est surtout vue sous l'angle de son passé de conciliation avec Hitler, de son indifférence envers Staline, et de son abandon de la Pologne en 1939. En conséquence, un alignement fidèle sur les États-Unis est considéré comme une garantie de sécurité largement plus crédible que de s'en remettre au vague concept de défense européenne, ou même à l'article V du Traité de l'Atlantique Nord. Dans la mesure où les termes de cette clause signifient qu'il n'y a pas de réponse commune automatique à une attaque armée, tout dépend de l'unité politique des Alliés. Nombreux sont ceux, en Pologne, qui ont perçu la crise turque de 2003 au sein de l'OTAN comme un signe manifeste qu'il pourrait être difficile, si la sécurité de la Pologne se trouvait compromise, de compter sur une action de l'ensemble de l'Alliance. En ayant une base américaine sur le territoire polonais, il est prétendu que la Pologne pourrait non seulement s'assurer d'étroites relations politiques et de sécurité avec Washington, mais aussi mettre un agresseur potentiel dans une situation où toute action à l'encontre du pays menacerait également physiquement les soldats américains sur le terrain.

Quelle menace est si puissante qu'elle exige la base américaine comme « police d'assurance » contre une agression ? La plupart des partisans de l'engagement de la Pologne dans le projet de défense antimissile désignent unanimement la Russie et le cours possible de sa politique. Avec sa nouvelle force tirée des revenus du gaz et du pétrole, la Russie semble déterminée à accroître son influence, non seulement à « l'étranger proche » (c'est-à-dire l'ancienne URSS), mais aussi mondialement. Dans le pays, le concept de « démocratie souveraine » inventé par le Kremlin fournit la base d'un système politique stable, qui incorpore la plupart des attributs d'une démocratie (des élections périodiques, par exemple), mais fort peu de son esprit (pas de choix réels pour les électeurs). Selon certains commentateurs, cette nouvelle Russie trop confiante pourrait, dans un délai allant du moyen au long terme, essayer d'utiliser, non seulement les armes à énergie, mais également la menace d'une force militaire comme outils de politique étrangère.

La position intermédiaire dans le débat polonais est occupée par ceux qui considèrent comme hautement improbable, à la fois le scénario d'une Amérique à la gâchette facile incitant les Iraniens à tirer un missile nucléaire sur la Pologne, et la perspective de la Russie menaçant Varsovie de faire usage de la force. Pour eux, la décision polonaise ne devrait pas être fondée sur l'hypothèse que le destin stratégique du pays repose sur un simple « oui » ou « non ». Au lieu de cela, il faut analyser avec réalisme les avantages et les inconvénients de l'acceptation de la proposition américaine.

Le contenu des incitations mises en avant par les États-Unis lors des négociations influencerait grandement, bien entendu, les résultats de

ladite analyse. Les bénéfices tangibles mentionnés dans le débat polonais comprennent :

- une assistance pour remettre à niveau le système de défense aérien et antimissile polonais (une poignée de batteries de *Patriot* fournies par les États-Unis, ainsi que le système THAAD),
- un accroissement du niveau d'échange du renseignement et un accès aux données intéressant la sécurité polonaise, notamment celles provenant des systèmes d'alerte rapide,
- le renforcement de la coopération d'armée à armée,
- le soutien américain aux projets énergétiques polonais liés à la sécurité (diversification des fournisseurs),
- la participation de sociétés et de fournisseurs de technologies polonais dans le développement du système et la construction de la base sur le territoire polonais,
- le soutien des États-Unis à la candidature de la Pologne pour accueillir la base principale du système allié de surveillance terrestre de l'OTAN.

Pour certains commentateurs, ce serait également une bonne occasion de faire pression sur les autorités américaines pour qu'elles suppriment l'obligation de visa pour les citoyens polonais entrant aux États-Unis.

Tout aussi important dans l'équation avantages/inconvénients : le résultat du débat au sein de l'OTAN et, dans une certaine mesure, de l'Union européenne. Si le prix à payer pour soutenir les Américains est de faire face à un isolement total sur l'une ou l'autre de ces tribunes, ou de devenir en permanence un paratonnerre pour toutes sortes de critiques sur les États-Unis, cela affaiblirait sérieusement la situation de la Pologne, et compliquerait la conduite de sa politique étrangère. En même temps, personne en Pologne n'accepterait de donner à des acteurs extérieurs (États ou organisations) le droit de veto sur les décisions polonaises.

La fin de la lune de miel américano-polonaise

Le débat sur la défense antimissile en Pologne a confirmé un changement important dans l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis des États-Unis. On peut sans grands risques présumer que si la proposition d'accueillir une base de DAM avait été faite en 2002-2003, elle n'aurait rencontré l'opposition que d'une infime partie de la société et de quelques forces politiques radicales. Depuis lors, plusieurs facteurs ont contribué à l'érosion du « pouvoir de persuasion » américain sur le public polonais. L'intervention en Irak s'est transformée en une confrontation prolongée et sanglante, la Pologne envoyant des troupes (avec un maximum de 2 500 hommes) et subissant des pertes sans recevoir, selon une opinion largement répandue, de « compensations » appropriées de la part des États-Unis, que ce soit la suppression des visas, de nouveaux matériels

pour l'armée, ou des contrats relatifs à la reconstruction. L'arrivée récente des premiers chasseurs F-16, achetés aux Américains en 2003, a été ternie par les reportages des médias montrant que les dispositions compensatoires conclues avec Lockheed Martin et vantées à grand renfort de publicité avaient apportées à la Pologne beaucoup moins d'investissements et de technologies modernes que prévus. Dans le même temps, « l'euro-péanisation » de la société s'est accélérée, avec le renforcement de l'identité européenne au moment de l'entrée dans l'UE, l'afflux de ressources au titre des fonds structurels et de la politique agricole commune, et l'élargissement des possibilités d'études ou de travail dans d'autres pays européens. Tout cela a contribué à une attitude beaucoup plus critique à l'égard de l'initiative américaine concernant la défense antimissile. Selon un sondage d'opinion réalisé en février 2007, 55 % des sondés se prononçaient contre l'établissement de la base antimissile américaine en Pologne, et seulement 28 % étaient partisans de cette idée.

La classe politique doit prendre en compte l'attitude de l'opinion publique. Le titre d'un récent article publié dans le *Washington Post* par l'ancien ministre de la Défense Radek Sikorski le tourne joliment : « Ne considérez pas la Pologne comme acquise ». Même si le référendum sur la question est improbable, tout accord futur avec les États-Unis devra être approuvé par le Parlement. Plusieurs hommes politiques ont déjà exprimé leur inquiétude quant au déploiement de la DAM, la Ligue des familles polonaises, parti de la coalition, et l'Alliance de la gauche démocratique, parti de l'opposition, étant ouvertement contre (le second critiquant vivement le gouvernement pour le manque d'informations crédibles sur la question). D'autres acteurs majeurs, dont le plus grand parti d'opposition, la Plate-forme civique, ont décidé d'attendre la décision finale, indiquant qu'ils ne pourraient soutenir l'accord que si la position de la Pologne s'en trouvait substantiellement renforcée. Aussi bien le président que le Premier ministre ont également stipulé qu'ils n'accepteraient qu'une issue des négociations qui « améliorerait le niveau de sécurité » de la Pologne. Il va sans dire que l'imprécision intentionnelle de telles déclarations est censée laisser une marge de manœuvre aux négociateurs polonais lors des pourparlers avec les États-Unis.

Quels sont les objectifs d'un déploiement de la DAM américaine en Europe ? Quelles en sont les conséquences éventuelles ?

Le concept actuel de défense antimissile multicouche découle de la combinaison de la perception américaine unique de la menace et des capacités américaines uniques. Étant donné le potentiel des États-Unis, leur situation dans le système international, le vaste éventail de leurs intérêts dans toutes les régions du globe, et leur manière de mener la politique étrangère, leur position militaire doit refléter les défis résultant des avancées des adversaires potentiels en matière de technologie de missiles balistiques et de programmes d'armes de destruction massive. Même dans les années 1950, le « missile gap » était devenu pour John F. Kennedy un cri de guerre lorsqu'il critiquait l'administration républi-

caine pour s'être apparemment laissée devancer par les Soviétiques dans cette catégorie d'armement. En 1998, ce qui fut appelé la Commission Rumsfeld laissa échapper un autre cri de guerre, prétendant que l'Iran et la Corée du Nord pourraient fabriquer un missile balistique intercontinental (MBI, portée + 5 500 km) en cinq ans à compter du moment où ils le décideraient. Les tirs d'essai de 1998 du missile Shahab-3 iranien sur 1 300 km et du Taepo Dong 1 nord-coréen à étages multiples, qui survola le Japon, semblèrent confirmer la prédiction selon laquelle ce n'est plus qu'une question de temps avant que les deux pays ne disposent de missiles capables de frapper les États américains continentaux. Dans la mesure où les États-Unis étaient engagés dans une confrontation prolongée avec ces deux adversaires, qui s'efforçaient aussi d'acquérir l'arme nucléaire, la conclusion logique était que l'issue potentielle des hostilités mettrait les villes américaines en danger d'anéantissement nucléaire.

Les attentats terroristes du 11 septembre ont rajouté l'urgence aux affirmations prônant qu'il n'est pas suffisant, dans certains cas, de compter sur la dissuasion et la destruction assurée de l'attaquant, comme autrefois, et que la capacité à intercepter un missile entrant devrait devenir l'outil mis à la disposition des stratégies américains. Ainsi, l'argument des « terroristes insensibles à la dissuasion » se confondit avec la logique des « États voyous insensibles à la dissuasion ». Bien que d'autres pays aient eu des doutes, la position américaine fut largement admise, même par la Russie, qui réagit plutôt calmement au retrait des États-Unis du Traité ABM en décembre 2001.

Pour de nombreux pays, la perspective d'avoir un bouclier protégeant leur territoire contre les missiles balistiques à longue portée peut paraître séduisante (les Russes ne disposent que d'un système protégeant Moscou, utilisant des ogives nucléaires), mais ce n'est que pour les États-Unis que cette option est devenue à la fois techniquement réalisable et financièrement abordable. Un travail impressionnant a été accompli sur le développement et l'intégration du système de capteurs de la DAM (notamment les moyens spatiaux et les radars), des armes (éléments maritimes et terrestres) et de l'architecture de commandement et de contrôle – tout cela grâce au potentiel technologique et aux prouesses industrielles des États-Unis. En dépit des problèmes techniques et des essais ratés, il semble aujourd'hui que le système offrira réellement de grandes chances d'intercepter un missile balistique simple, dépourvu de leurres. Et dans le budget militaire gargantuesque des États-Unis, les sommes dépensées pour la défense antimissile (près de 100 milliards de dollars US à ce jour) ne représentent qu'une infime partie des dépenses générales.

Pour simplifier, les Américains **estiment** qu'ils ont besoin d'un système de DAM, et **sont capables** de le construire. La décision d'inclure un élément de DAM européen provient directement de cette logique, et il semble futile de rechercher des motifs cachés (par exemple, tenter de diviser l'Union européenne). Le radar a pour but de permettre une

meilleure poursuite des missiles iraniens, et la base des intercepteurs offrirait aux Américains des opportunités d'interception supplémentaires d'un MBI visant les États-Unis, plus un niveau rudimentaire de protection de leurs bases en Europe et de certaines parties du territoire européen (à l'exclusion de la partie sud-est du continent). Sur ce dernier point, il faut signaler que dépenser beaucoup d'argent et d'efforts pour protéger le territoire de quelqu'un d'autre est, dans ce cas-là, parfaitement cohérent d'un point de vue stratégique. Après tout, si les États-Unis sont protégés par le bouclier antimissile, quel serait le « second choix » pour les stratèges iraniens souhaitant dissuader *l'Ouest* d'interférer dans les affaires de l'Iran ?

Les arguments soulignant la lenteur du développement des missiles iraniens, l'absence de raison stratégique poussant l'Iran à construire un arsenal pour frapper l'Europe ou les États-Unis alors que de meilleures cibles sont disponibles dans le voisinage (les bases américaines dans le Golfe, par exemple), ou la possibilité d'avoir recours à d'autres moyens pour transporter des armes de destruction massive jusqu'à l'objectif, n'auront aucun impact sur les États-Unis. Abandonner le système équivaldrait à admettre les failles fondamentales de la doctrine des « États voyous insensibles à la dissuasion ». Ni cette administration, ni aucune des suivantes, ne semble prête à faire un tel geste. Bien sûr, comme dans tout programme d'armement majeur, il y a aussi la logique interne auto-entretenu du « nous sommes arrivés à un point où nous ne pouvons plus nous arrêter... »

Le fait que quelque chose soit utile aux États-Unis ne le rend pas également utile à ses partenaires. Pour l'Europe, même en supposant que l'Iran disposerait finalement de missiles balistiques nucléaires, l'utilité stratégique d'avoir une certaine partie du continent à portée des intercepteurs américains est proche de zéro. Tout d'abord, dans la mesure où le commandement et le contrôle du système resteront aux États-Unis, il ne peut y avoir qu'un certain degré de confiance, jamais une certitude, quant au fait que les intercepteurs seront tirés en cas d'attaque iranienne. Il suffit de penser à un futur arsenal iranien, disons, de quelque 10 MBI pour atteindre les États-Unis, et de 30 à 40 missiles capables d'atteindre Paris, Londres, Berlin ou Varsovie. Avec des tirs multiples d'une partie seulement de ces missiles vers des cibles différentes, la question des priorités d'interception pourrait devenir assez embarrassante. Deuxièmement, les Iraniens pourraient vouloir frapper (ou menacer de frapper) un objectif situé à l'extérieur du périmètre couvert par la base de DAM. La perspective de la destruction d'Athènes, d'Ankara ou de Sofia est tout aussi inacceptable pour les dirigeants européens que celle de toute autre ville d'Europe centrale ou occidentale. Troisièmement, quelles que soient les avancées techniques de la DAM, on ne peut garantir à 100 % que le système marcherait en conditions de combat. Considérant tout cela, même avec le système complet mis en place, il serait prudent pour les pays européens de ne pas compter sur la couverture de défense antimissile lorsqu'ils planifieront leur politique iranienne. Une bonne chose en fait,

dans la mesure où cela réprimerait toute tentation militaire aventureuse vis-à-vis de l'Iran.

Les conséquences stratégiques de la **controverse** sur le déploiement européen de la DAM pourraient se révéler bien plus graves. Malheureusement, de nombreux politiques et commentateurs en Europe ont vu la proposition des États-Unis comme une excellente occasion de renouveler leur critique de la politique étrangère américaine en général, et de l'administration actuelle en particulier. Aux yeux des détracteurs, voici un exemple de plus (après l'Irak) de l'unilatéralisme américain, compromettant la sécurité mondiale. Un autre groupe d'opposants au déploiement de la DAM en Europe désigne la Pologne et la République tchèque comme des nations n'étant, d'une certaine manière, *pas assez européennes*, prêtes à trahir l'unité du continent pour la promesse de relations plus étroites avec Washington. La Russie fournit habilement des arguments supplémentaires à tous ces détracteurs de la DAM, menaçant de prendre en réponse les « mesures nécessaires » (comme le retrait du traité FNI, ou l'inscription des bases sur la liste d'objectifs de ses forces stratégiques), mais exprimant en même temps ses regrets devant le manque d'empressement des États-Unis à adopter une « approche multilatérale ».

Comme il fallait s'y attendre, tous ces arguments sont fermement rejetés à Varsovie et à Prague. Le ton condescendant de nombreux commentaires, suggérant que la Pologne ou la République Tchèque devraient demander la permission aux « sages » d'Europe occidentale avant de s'engager dans des pourparlers avec les Américains, a exactement l'effet contraire – aucun pays n'apprécie de se faire sermonner par d'autres sur sa politique étrangère et de sécurité. L'argument d'une autre approche « multilatérale » est également considéré comme démagogique, d'une certaine manière. Étant donné qu'il n'y a pas de politique de défense commune dans l'Union européenne, il est difficile de concevoir comment celle-ci pourrait s'impliquer seule dans la construction d'une défense antimissile. En ce qui concerne l'OTAN, le travail accompli à ce jour sur le concept d'une défense antimissile territoriale, notamment l'étude de faisabilité, n'a mené à aucune décision importante (contrairement au système de DAM de théâtre de l'OTAN, qui sera prêt d'ici 2010) – et cela pour de bonnes raisons. Pour de nombreux Alliés, la DAM territoriale n'est tout simplement pas une priorité pour l'OTAN, du moins pas en temps de restrictions des budgets de la défense et du poids des opérations en cours. L'Alliance Atlantique n'est pas en très bonne forme, et ajouter une nouvelle question controversée (agrémentée d'un coût élevé) à la pile des problèmes existants (conduite de la mission en Afghanistan, financement de la force de réaction de l'OTAN, éventuel élargissement à l'Est) ne semble pas être une démarche particulièrement avisée.

Toutes ces controverses peuvent engendrer un cercle vicieux d'accusations et de contre-accusations, rappelant l'ambiance de la crise de 2003 relative au soutien de l'opération américaine en Irak. Plus la pression sur les États-Unis, la Pologne et la République tchèque sera forte pour que ces pays

reconsidèrent leurs positions, plus ils seront enclins à avancer et à prouver à leurs détracteurs qu'ils ont tort. Cela vaut la peine de garder en mémoire que la décision sur cette question, au bout du compte, sera prise sur une base bilatérale – lors des négociations entre les États-Unis et les deux nations d'Europe centrale. Il est manifestement possible d'avoir des entretiens explicatifs ou des consultations avec d'autres États ou des organisations telles que l'OTAN, mais faire monter la pression par une rhétorique incendiaire ne peut que créer des divisions inutiles et douloureuses au sein de l'Europe.

Les États-Unis devraient-ils négocier avec la Russie sur le déploiement de la DAM ?

L'opposition russe au projet de défense antimissile n'a eu que peu de rapport avec la menace directe pesant sur l'équilibre nucléaire stratégique entre les États-Unis et la Russie. Les 10 intercepteurs proposés en Pologne, ainsi que les 44 intercepteurs prévus aux États-Unis, ne feront pas le poids face aux quelque 700 missiles stratégiques russes déployés dans des silos, sur des dispositifs mobiles de lancement et à bord des sous-marins. En outre, il ne serait pas possible, pour les intercepteurs de Pologne, de détruire des missiles tirés de Russie centrale en direction des États-Unis via le pôle Nord (la meilleure trajectoire) – ils seraient tout simplement trop lents pour rattraper ces missiles après leur lancement.

Les Russes sont prompts à souligner que le projet actuel n'est que la première étape vers un système renforcé capable de détruire leurs missiles (et ceux des Chinois). Il est vrai qu'il serait bien plus facile pour les États-Unis de commencer à construire un tel système dès maintenant, en tenant compte des progrès accomplis en technologie et sur les systèmes d'armes au cours du développement de l'architecture actuelle de défense antimissile. Toutefois, la question fondamentale est la suivante : pourquoi les États-Unis voudraient-ils s'embarquer dans un tel projet, sachant que cela conduirait à une gigantesque crise dans les relations avec la Russie et la Chine, à une condamnation quasi-universelle de la communauté internationale et, sans aucun doute, à l'achat d'un grand nombre de nouveaux missiles et de technologie antimissile (leurres, par exemple) par ces deux nations ?

Dans la mesure où il est clair que la sécurité de la Russie n'est pas compromise, directement ou indirectement, par les éventuels déploiements des bases de DAM en Europe centrale, il ne peut y avoir matière à des négociations entre les États-Unis et la Russie, ou entre la Russie et la Pologne, ce qui impliquerait d'accorder à la Russie un droit de veto sur la question. L'idée selon laquelle il faut persuader les Russes d'accepter les bases de défense antimissile en Europe ne peut trouver de justification qu'en tant qu'héritage du temps où l'on considérait l'Europe centrale et orientale comme la sphère d'influence « traditionnelle » des Russes, ou bien en tant que signe de la force d'une conviction établissant que l'Ouest devrait s'abstenir d'entreprendre des démarches qui

pourraient « irriter » Moscou. Mais ceux qui plaident pour faire preuve de compréhension vis-à-vis des craintes et sensibilités des Russes semblent oublier que nous n'avons plus affaire à l'état fragile de l'ère Eltsine, mais à un pays puissant aux aspirations mondiales. La Russie ne devrait pas être traitée comme une enfant gâtée, habituée à attirer l'attention de tous par ses cris d'orfraie.

Les États-Unis se sont engagés dans de nombreux pourparlers avec la Russie, visant à expliquer les aspects techniques du système et à fournir des réponses aux questions posées par les experts russes. Toutefois, aussi détaillées que puissent être ces informations préliminaires, il est peu probable qu'elles conduiront à un changement d'attitude de la part des Russes. Le potentiel politique d'une opposition à l'initiative américaine est considérable. Cela permet à la Russie d'apparaître comme un acteur raisonnable sur la scène internationale, en total contraste avec le « despote » américain. Cela facilite également la création de divisions politiques entre les nations européennes (la « vieille » et la « nouvelle » Europe à rebours), qui peuvent être utiles à la conduite de la politique russe, par exemple envers l'OTAN et l'Union européenne. Pour toutes ces raisons, la Russie refusera probablement les propositions américaines de coopération dans le développement du système de défense antimissile, ce qui pourrait être un sujet intéressant pour des négociations sérieuses. D'un autre côté, inviter la Russie à co-décider en matière de défense antimissile serait un précédent troublant, autorisant un tiers à avoir le droit de vote sur une question qui dépend strictement du cadre de la souveraineté des deux pays impliqués dans les négociations avec les États-Unis.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.